



DEMANDES SECTORIELLES

Le 7 novembre 2019

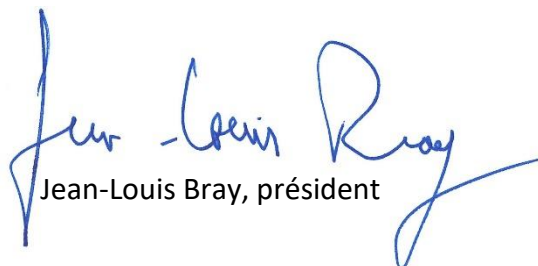
Bonjour,

Comme vous le savez les demandes sectorielles en vue du renouvellement de l'entente nationale ont été déposées le 18 octobre dernier. Vous avez accès aux principaux éléments de cette demande en cliquant [ICI](#).

Il y aura présentation du sujet au prochain Conseil des déléguées et délégués, si vous avez des questions à propos des demandes vous pouvez nous les adresser ou passer par vos déléguées et délégués. Les offres patronales devraient nous parvenir au plus tard 60 jours après le dépôt syndical et la négociation devrait débuter en janvier.

Ce n'est donc qu'un début!

Syndicalement vôtre.



Jean-Louis Bray, président